

Fiche de données de sécurité (FDS) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date d'émission : 09-janv.-2019 Date de révision : 06-sept.-2024

Version 2

## SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Produit n°** 7144  
**Nom du produit** PathScan® Phospho-Akt (Thr308) Sandwich ELISA Antibody Pair  
**Kit Component** 30257: Akt Capture Rabbit mAb (100X)  
96108: Phospho-Akt (Thr308) Detection Mouse mAb (100X)  
20725: Anti-mouse IgG, HRP-linked Antibody (1000X)

### Contient

Nom chimique	Numéro d'index	N° CAS
Glycérine (50 - 60%)	Not Listed	56-81-5

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées** Utilisation en recherche uniquement. Ne pas utiliser en diagnostic.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Importateur (Applicable uniquement dans l'UE)	Fabricant
Cell Signaling Technology Europe B.V. Dellaertweg 9b 2316 WZ Leiden The Netherlands TEL: +31 (0)71 7200 200 FAX: +31 (0)71 891 0019	Cell Signaling Technology, Inc. 3 Trask Lane Danvers, MA 01923 United States TEL: +1 978 867 2300 FAX: +1 978 867 2400
<b>Website</b>	www.cellsignal.com
<b>Adresse e-mail</b>	info@cellsignal.eu

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**CHEMTREC** 24 hours a day, 7 days a week, 365 days a year  
+1 703 527 3887 (INTERNATIONAL) +1 800 424 9300 (NORTH AMERICA)

**Europe** 112

## SECTION 2 : Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n ° 1272/2008

Les éléments de classification et d'étiquette décrits ci-dessous incluent tous les dangers du kit combiné. Les classifications les plus

sévères sont listées pour chaque point final. Reportez-vous au composant SDS du kit individuel pour la classification et les éléments de l'étiquette pour chaque composant présent dans le kit.

Cette substance est classée comme non dangereuse conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### **Mention d'avertissement**

Aucun(e)

#### **Mentions de danger**

Aucun(e).

#### **Declaración (s) de Precaución**

Aucun(e).

### 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

*Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées dans cet article, voir la section 16*

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

**Composant de Kit** 20725: Anti-mouse IgG, HRP-linked Antibody (1000X)

Nom chimique	N° CAS	% massique	N° CE	Classification (Règ. 1272/2008)	Numéro d'enregistrement REACH
Glycérine	56-81-5	30-60	200-289-5	-	aucune donnée disponible

**Composant de Kit** 30257: Akt Capture Rabbit mAb (100X)  
96108: Phospho-Akt (Thr308) Detection Mouse mAb (100X)

Ce produit ne contient pas de substances à des concentrations nécessitant une divulgation en vertu du paragraphe (CE) n° 1907/2006 (REACH).

*Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées dans cet article, voir la section 16*

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### **Conseils généraux**

Adapter le traitement de premiers secours à la nature de la blessure. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

#### **Inhalation**

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

#### **Contact avec la peau**

Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

#### **Contact oculaire**

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

#### **Ingestion**

Nettoyer la bouche avec de l'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir sans avis médical.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les symptômes de réactions allergiques peuvent inclure éruption cutanée, démangeaisons, œdème, difficultés respiratoires, sensation de tintement dans les mains et les pieds, vertiges, évanouissements, douleurs poitrinaires, douleurs musculaires ou bouffées de chaleur.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**Notes au médecin** Traiter les symptômes.

### **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés** Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant  
**Moyens d'extinction déconseillés** Aucun(e)

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Aucune information disponible.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection. Utiliser un équipement de protection individuelle.

### **SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Pour les non-secouristes** Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuelle. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter les vêtements de protection appropriés.  
**Pour les secouristes** Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Méthodes de confinement** Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.  
**Méthodes de nettoyage** Absorber avec une matière absorbante inerte. Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination. Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

#### **6.4. Référence à d'autres sections**

Voir les sections 8 et 13 pour plus d'informations.

### **SECTION 7 : Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Utilisation comme réactif de laboratoire.

## SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

**8.1. Paramètres de contrôle**

Valeurs limites d'exposition professionnelle					
Nom chimique	Union européenne	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Glycérine		STEL 30 mg/m <sup>3</sup> TWA 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 200 mg/m <sup>3</sup> Ceiling / Peak: 400 mg/m <sup>3</sup>
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Glycérine		TWA 10 mg/m <sup>3</sup>		TWA 20 mg/m <sup>3</sup>	
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Glycérine		SS-C** TWA 50 mg/m <sup>3</sup> STEL 100 mg/m <sup>3</sup>	TWA 10 mg/m <sup>3</sup>		

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Douches, rince-oeils et systèmes de ventilation

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

Lunettes de sécurité à protection intégrale.

**Protection de la peau**

Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

**Protection des mains**

Gants de protection.

**Autres**

Porter un vêtement de protection approprié

**Protection respiratoire**

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Aucune information disponible

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Des informations sur les propriétés chimiques physiques connues de chaque composant dans le kit sont données ci-dessous. Si elle n'est pas incluse, les informations ne sont pas disponibles ou ne sont pas applicables. Reportez-vous au composant SDS du kit individuel pour plus d'informations.

**Kit Component**

**30257: Akt Capture Rabbit mAb (100X)**

État physique

Liquide

Aspect

Transparent

Couleur

Rose

pH

7.5



<b><u>Inhalation</u></b>	Contient un animal biologique dérivé. Peut produire une réaction allergique chez les individus sensibles.
<b><u>Contact oculaire</u></b>	Éviter le contact avec les yeux. Peut provoquer une légère irritation.
<b><u>Contact avec la peau</u></b>	Éviter tout contact avec la peau et les vêtements.
<b><u>Ingestion</u></b>	Contient un animal biologique dérivé. Peut produire une réaction allergique chez les individus sensibles.

**Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

<b>Symptômes</b>	Les symptômes de réactions allergiques peuvent inclure éruption cutanée, démangeaisons, œdème, difficultés respiratoires, sensation de tintement dans les mains et les pieds, vertiges, évanouissements, douleurs poitrinaires, douleurs musculaires ou bouffées de chaleur.
<b>Corrosion et Irritation des Peaux et des Yeux</b>	Aucune information disponible
<b>Sensibilisation</b>	Aucune information disponible
<b>Effets mutagènes</b>	Aucune information disponible.
<b>Effets cancérogènes</b>	Aucune information disponible
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Aucune information disponible.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)</b>	Aucune information disponible
<b>Danger par aspiration</b>	Aucune information disponible.

**11.2. Informations sur d'autres dangers**

<b>Autres effets néfastes</b>	Aucune information disponible.
-------------------------------	--------------------------------

**SECTION 12 : Informations écologiques**

**12.1. Toxicité**

<b>Informations sur le produit</b>	Aucune information disponible
------------------------------------	-------------------------------

**Informations sur les composants**

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
Glycérine	-	LC50 51 - 57 mL/L (Oncorhynchus mykiss) 96 h	-

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Aucune information disponible.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Nom chimique	Coefficient de partage octanol/eau
Glycérine	-1.75

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune information disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Aucune information disponible.

**12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes**

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

**12.7. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

<b>Déchets de résidus / produits non utilisés</b>	Éliminer conformément aux réglementations locales.
<b>Emballages contaminés</b>	Emporter les récipients vides jusqu'à un site homologué de manipulation des déchets pour recyclage ou élimination.
<b>Autres informations</b>	Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

## SECTION 14 : Informations relatives au transport

**IMDG/IMO**

<b>14.1 Numéro ONU</b>	Non réglementé
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>	Non réglementé
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	Non réglementé
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	Non réglementé
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	Aucun(e)
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Aucun(e)
<b>14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI</b>	Non réglementé

**ADR/RID**

<b>14.1 Numéro ONU</b>	Non réglementé
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>	Non réglementé
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	Non réglementé
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	Non réglementé
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	Aucun(e)
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Aucun(e)

**IATA**

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun(e)

## SECTION 15 : Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Enregistrement, évaluation et autorisation des substances chimiques (REACH)

Ce produit ne contient pas de substances très préoccupantes.

#### SEVESO -Information Directive

Ce produit ne contient pas de substances identifiées dans la directive SEVESO.

#### Inventaires Internationaux

TSCA	-
DSL/NDL	-
EINECS/ELINCS	-
ENCS	-
IECSC	-
KECL	-
PICCS	-
AICS (Australie)	-

#### International inventories legend

**TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

**DSL/NDL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

**IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

**KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre pour cette substance

## SECTION 16 : Autres informations

### Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

Cette substance / mélange ne répond pas aux critères de classification conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008

**Procédure de classification** Jugement expert et détermination de la force probante des données.

Date d'émission : 09-janv.-2019

Date de révision : 06-sept.-2024

**Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.